

Vers la démission de Mohamed Djemai ?

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Agression au CHU de Constantine

10 suspects arrêtés

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4872 - Jeudi 5 septembre 2019 - Prix : 10 DA

Le projet irréalizable de la Turquie en Syrie

Par Mohamed Habili

Les trois présidents Vladimir Poutine, Hassan Rohani, et Recep Tayyip Erdogan, se rencontrent à nouveau le 7 septembre, dans deux jours par conséquent, en Turquie cette fois-ci, dans le cadre de ce qu'on appelle tantôt le processus de Sotchi, ou d'Astana, tantôt les accords de Sotchi, ce qui en apparence semble vouloir dire quelque chose de précis. Le problème, c'est que l'observateur le plus attentif du conflit syrien serait bien en peine de dire en quoi consistent ces accords. Entre la Russie et l'Iran, il y a bien des points communs en Syrie, et d'abord leur soutien constant depuis 2011 au régime en place à Damas. Sans leur intervention à ses côtés, il y a longtemps que celui-ci serait tombé sous les coups d'une coalition de forces internes et externes, qui précisément s'est formée dans ce but. Mais entre eux et la Turquie, qu'y a-t-il de commun, à prendre pour critère la défense du régime syrien ? La réponse à cette question fuse d'elle-même : rien. Ce n'est pas assez de dire que la Turquie sous Erdogan est hostile à ce régime, dans la région elle représente son pire ennemi. Ce titre ne revient pas même à Israël, dont pourtant les attaques ne se comptent plus. L'Arabie saoudite, le Qatar, de même que d'autres monarchies arabes, qui au début de la crise syrienne étaient très actives par procuration, ont fini par se faire à l'idée que la rébellion a perdu la partie dans ce p a y s.

Suite en page 3

Au 3^e jour de sa visite en 4^e Région militaire à Ouargla



Gaïd salah insiste sur le respect du calendrier électoral

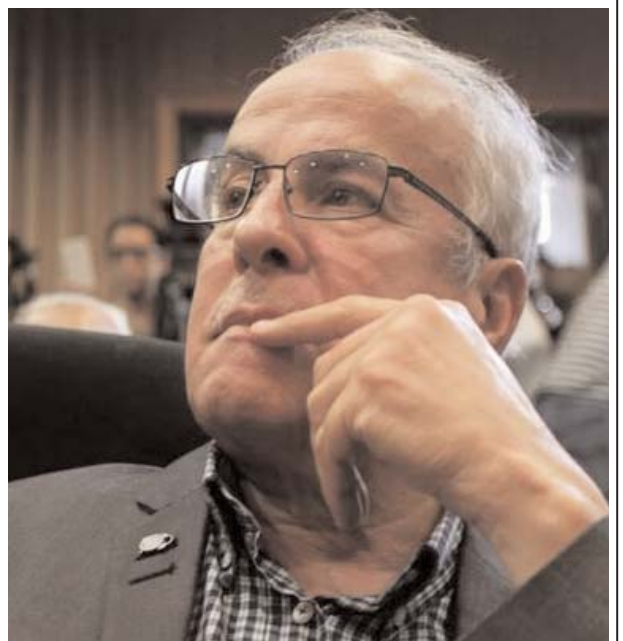
Lire page 3

Rapport sur les amendements de la loi électorale de l'Instance de dialogue

Karim Younès : le document envoyé aux partis politiques est préliminaire

L'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), appelée communément le «panel», a indiqué hier que le rapport soumis aux partis politiques rencontrés dans le cadre des rounds de dialogue et de concertation, n'est qu'un texte préliminaire, soulignant que le rapport final sera élaboré ultérieurement après enrichissement.

Lire page 3



Une rentrée scolaire pas aussi sereine que l'assure le ministre

Le spectre des grèves ne tardera pas à réapparaître

Page 2

Clôture du Festival du Diwane à Béchar

La troupe Ouled El Gaâda remporte le premier prix

Page 13

Une rentrée scolaire pas aussi sereine que l'assure le ministre

Le spectre des grèves ne tardera pas à réapparaître

■ Cette année scolaire risque de connaître des perturbations comme les années précédentes. Pour cause, les problèmes socioprofessionnels des travailleurs du secteur de l'Éducation oubliés à cause du hirak et le changement venu avec, ne vont pas tarder à refaire surface et le «nouveau» ministre de l'Éducation doit sérieusement y faire face.

Par Thinhinene Khouchi

Hier, plus de 9 millions d'élèves, tous paliers confondus, ont repris le chemin de l'école. Une rentrée sereine, assurait le premier responsable du secteur de l'Éducation préparant sa première rentrée scolaire en tant que ministre. De leur côté, les syndicats de l'Éducation ont indiqué que cette année scolaire risque de connaître des perturbations car les revendications socioprofessionnelles des travailleurs du secteur ne vont pas tarder à être posées pour la énième fois au ministre de l'Éducation. Pour le porte-parole du conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), Messaoud Boudiba, cette année scolaire ne va pas être facile car on a des problèmes de l'année précédente qui ont été suspendus à cause du hirak auxquels s'ajouteront ceux de cette année. Il assurera que : «Nous allons connaître une rentrée scolaire difficile que ce soit en termes de surcharge des classes, le manque d'encadrement, le manque d'outils pédagogiques... Autant de problématiques qui vont compliquer davantage les conditions de travail des fonctionnaires du secteur de l'Éducation et particulièrement les enseignants». En période de crise politique, Boudiba s'est inquiété de l'im-

pact qu'aura le hirak sur le déroulement de cette année scolaire, indiquant que «le prolongement de la crise politique compliquera encore plus les conditions socioprofessionnelles susceptibles de donner des tensions». De son côté, le coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, s'est dit pas rassuré indiquant que : «Je crois que cette rentrée scolaire ne sera pas calme, puisque les dossiers en suspens sont toujours d'actualité. Nous tenons toujours à la question du pouvoir d'achat. Il faudra peut-être trouver des mécanismes comme par exemple la diminution ou carrément la suppression de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour le fonctionnaire qui, je tiens à le souligner, paie des impôts plus que les grands commerçants, puisqu'il est soumis au régime du prélèvement à la source». Concernant les salaires des enseignants, Meriane affirme qu'il est temps de revoir à la hausse les salaires des enseignants. Enfin, selon le coordinateur du Snapest, la détérioration des conditions de travail dans les établissements scolaires, en raison de la surcharge des classes et le manque d'effectifs est un autre motif de mécontentement chez les travailleurs du



PHOTO: R.

secteur de l'Éducation. Enfin, le ministre de l'Éducation nationale avait précisé que «des mécanismes nécessaires seront mis en place pour faire de l'action syndicale une valeur ajoutée contribuant à la stabilité du secteur». Des consultations seront engagées avec les représentants des syndicats sur les voies et moyens de soulever les préoccupations socioprofessionnelles des travailleurs du secteur pour les prendre en charge dans le cadre de la loi, a souligné le ministre. Selon lui «du point de

vue du ministère, l'action syndicale ne peut se résumer uniquement en mouvement de grève» mettant en avant que le syndicat «est la force de proposition et joue un rôle responsable qui consiste à soulever, accompagner et défendre les préoccupations et les revendications légitimes des travailleurs». Répondant à une question sur la nouvelle stratégie élaborée par le ministère pour interagir avec les syndicats, le premier responsable du secteur a déclaré que cette stratégie «s'articule autour

de la mise à contribution de tout un chacun et de la recherche de solutions aux problèmes soulevés dans le cadre de la confiance, la sincérité et le respect mutuel entre les syndicats». Enfin, hier, le ministre de l'Éducation nationale a donné le coup d'envoi officiel de la nouvelle rentrée scolaire (2019/2020) où étaient attendus plus de 9 millions d'élèves, tous paliers confondus, à l'échelle nationale.

T. Kh.

Sources génératrices de revenus

Création prochaine d'un commissariat des énergies renouvelables

Mohamed Arkab, ministre de l'Énergie, a annoncé hier à Tébessa la création et l'installation d'un commissariat des énergies renouvelables «au courant du mois de septembre», composé d'experts et de spécialistes du domaine en vue de mettre en œuvre la récente décision du Conseil de gouvernement. Donnant le coup d'envoi de la nouvelle rentrée scolaire 2019/2020, le ministre a affirmé que ce Commissariat exécutera le programme national relatif aux énergies renouvelables à travers tout le pays, en élaborant une stratégie globale et un plan d'ac-

tion reposant sur des mécanismes spécifiques visant à développer ce domaine afin de concrétiser la nouvelle orientation de l'Etat qui passe par l'exploitation de ces énergies alternatives. Arkab a également souligné que ce Commissariat, qui bénéficie d'une attention et d'un suivi particuliers de la part du Premier ministre, veillera au développement de nouvelles méthodes permettant de réduire la dépendance totale au gaz naturel, de transformer les volumes économisés afin de les utiliser dans d'autres domaines, tels que l'industrie pétrochi-

mique et de doubler les quotas destinés à l'exportation pour augmenter les revenus en devises et renflouer ainsi le Trésor public. Dans ce même contexte, le ministre de l'Énergie a relevé l'importance de passer à l'exploitation de l'énergie solaire, dont l'Algérie dispose d'une moyenne de 3 000 heures par an, comme source d'énergie alternative génératrice de revenus, tout en permettant de créer des centres de développement des énergies renouvelables, notamment solaire. Le ministre a expliqué, par ailleurs, que ces centres de développement de

l'énergie solaire, à l'instar des écoles, qui constituent des petits centres, produiront localement de l'énergie solaire au profit des institutions qui en dépendraient sans recourir à l'énergie traditionnelle, à savoir l'électricité ou le gaz, dans la perspective de réduire les coûts et rationaliser leur exploitation, et ce, avant la création de grands centres nationaux. Il a, à cet égard, rappelé que l'Algérie dispose actuellement d'un seul centre de production d'énergie solaire dans la wilaya de Djelfa, d'une capacité de 60 MW, soulignant la nécessité de réaliser d'autres centres et

centrales photovoltaïques d'une capacité comprise entre 100 et 150 MW. Concernant l'important projet national d'extraction et de transformation du phosphate de la région de Bled El Hadba, dans la commune de Bir El Ater (sud de Tébessa), Arkab a indiqué que le projet était en cours d'étude et de préparation par divers experts du domaine, de l'intérieur et de l'extérieur du pays, compte tenu, selon lui, de sa grande importance économique et sociale. Il a précisé, en ce sens, que son lancement sera annoncé une fois toutes les procédures achevées.

A. A.

Tizi Ouzou

Miraoui annonce des mesures contre la violence dans les hôpitaux

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a annoncé hier, l'installation d'une commission interministérielle afin de se pencher sur les mesures à prendre pour prévenir le phénomène de violence dans les hôpitaux. Il a précisé que ces commissions impliquant les départements de la Santé et de l'Intérieur débat-

tront des causes à l'origine de la prolifération de ces actes de violence dans les milieux hospitaliers afin de dégager les mesures adéquates visant à lutter efficacement contre ce phénomène. L'autre question abordée par le ministre devant la presse à Tizi Ouzou où il a assisté au coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire, a été la pénurie de certains médicaments en

promettant de faire la lumière sur ce problème à travers l'installation des commissions dans les wilayas en prolongement de la commission nationale de surveillance de l'opération de distribution des médicaments. Miraoui n'a pas manqué de souligner que certaines pénuries sont l'œuvre de pratiques que l'on ne peut plus tolérer à l'avenir. Enfin, il est à noter que la dél-

gation ministérielle, qui s'est rendue dans le centre de lutte contre le cancer de Draa Ben Khedda à l'ouest de Tizi Ouzou, a été conspuée par des manifestants rassemblés devant cette structure hospitalière au moment de son départ vers Alger. Les manifestants scandaient des slogans hostiles au pouvoir et réclamant le départ du système.

Hamid M.

Au 3^e jour de sa visite en 4^e Région militaire à Ouargla

Gaïd salah insiste sur le respect du calendrier électoral

«Concernant les élections présidentielles, j'aimerais insister encore une fois que la situation ne peut tolérer plus de retard, elle exige au contraire la tenue de ces élections décisives pour le présent et le futur du pays, dans les délais que j'ai évoqués lors de ma précédente intervention, qui sont des délais raisonnables et acceptables qui reflètent une revendication populaire insistante, à même d'instaurer l'Etat d'équité et de droit», a déclaré hier le vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, au 3^e jour de sa visite en 4^e Région militaire à Ouargla.

Par Meriem Benchaouia

Après avoir suggéré, lundi, qu'il serait «opportun de convoquer le corps électoral le 15 septembre en cours» et que «les élections puissent se tenir dans les délais fixés par la loi», Gaïd Salah a indiqué hier dans un nouveau discours, que la tenue de l'élection présidentielle est «décisive» et que «la situation ne peut tolérer plus de retard». Et pour cause, appuiera le chef d'état-major, le contexte actuel «exige au contraire la tenue de ces élections décisives pour le présent et le futur du pays, dans les délais que j'ai évoqués lors de ma précédente intervention, qui sont des délais raisonnables et acceptables qui reflètent une revendication populaire insistante, à même d'instaurer l'Etat d'équité et de droit». Par ailleurs, fustigeant «les partis politiques qui demandent à dialoguer, négocier directement avec l'institution militaire, en s'inspirant des expériences de certains pays de la région dans la gestion des crises», il a affirmé que «l'armée a donné une leçon à tous dans la protection des Algériens». «Ils ont omis sciemment



que l'Algérie avec son illustre histoire, son vaillant peuple et ses positions leaders et immuables est l'exemple à suivre et non pas le contraire», a-t-il dit. Il a par ailleurs

réaffirmé l'accompagnement de l'ANP «des hommes de la justice, qui remplissent leurs nobles missions avec loyauté et veillent à recouvrer l'omnipotence de l'Etat, en traitant les

différents dossiers de corruption, et en rassurant le peuple algérien qu'il appartient à un pays d'équité et de droit». Le général de corps d'armée a déclaré, en outre, que l'acharnement sur l'institution militaire fait partie d'un «plan abject», dont l'objectif est de «bloquer et neutraliser» le rôle de l'Armée. Il a ajouté que le Commandement de l'Armée était «le premier à répondre aux revendications populaires avant toute autre partie, ce qui a menacé les intérêts de la bande et de ses acolytes et a mis en échec leurs plans visant à redéfinir le paysage national général selon leurs envies et celles de leurs maîtres». «Nous leur disons laissez l'Algérie à ses fidèles enfants, car ils en sont dignes et capables de la construire et de la protéger», a-t-il soutenu, exprimant sa conviction que «notre valeureux peuple qui aspire à vivre dans la paix et la quiétude et dans la sécurité et la stabilité, mérite de vivre dignement dans son pays», affirmant que «ce peuple, que l'on cite en exemple dans l'amour de la patrie et la loyauté, a soutenu et approuvé les efforts de l'institution militaire».

M.B.

Rapport sur les amendements de la loi électorale de l'Instance de dialogue

Karim Younés : le document envoyé aux partis politiques est préliminaire

L'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), appelée communément le «panel», a indiqué hier que le rapport soumis aux partis politiques rencontrés dans le cadre des ronds de dialogue et de concertation, n'est qu'un texte préliminaire, soulignant que le rapport final sera élaboré ultérieurement après enrichissement. Alors que les consultations se poursuivent avec les partis politiques, le panel de Karim Younés a fait avant-hier, son rapport préliminaire des propositions d'amendement de la loi électorale en vigueur. Suite à la polémique suscitée dans les médias par le rapport soumis aux partis politiques, l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), tient à préciser dans un communiqué que le document est un «rapport préliminaire» et que «les textes juridiques

figurant font encore l'objet de débat et d'enrichissement par les différents acteurs politiques. En plus, l'Instance de dialogue et de médiation souligne que toutes les propositions seront incluses dans le rapport final que compte élaborer l'Instance ultérieurement». Le rapport rendu public avant-hier contient également une série de propositions d'amendements de la loi portant régime électoral ainsi que la création de l'instance indépendante chargée de préparer et d'organiser les élections présidentielles. Ainsi, le retrait des formulaires se fera au niveau de l'instance chargée de l'organisation, de la préparation et de la surveillance des élections, propose le panel. Pareil pour le dépôt des dossiers de candidature. Le Conseil constitutionnel cette fois-ci n'aura comme «prérogative» que de recevoir

les recours des candidats, propose également l'Instance de Karim Younés. Pour la composante de l'Instance chargée des élections, le panel propose qu'elle soit exclusivement composée de magistrats, d'avocats et d'enseignants universitaires. L'Instance de dialogue et de médiation étudierait enfin, selon les informations diffusées sur certaines chaînes, la possibilité de désigner à la tête de l'instance chargée des élections un magistrat issu de la Cour suprême. Dans une déclaration à la presse, au terme de l'audience accordée par l'INDM à des associations et organisations nationales, M. Younés a indiqué que ces deux propositions constituaient la conclusion de l'ensemble de celles formulées par les partis politiques, les personnalités et représentants de la société civile

reçus par l'Instance, précisant que les deux documents seront distribués, dans les deux prochains jours, en vue de permettre à toutes les parties de les étudier. «L'INDM n'a pas vocation d'élaborer et de promulguer les lois, qui relèvent des prérogatives du Parlement», a-t-il poursuivi. Affichant son attachement à continuer à présider l'INDM, il s'est dit convaincu de l'importance du rôle de cette dernière, notamment en la conjoncture actuelle que traverse le pays. A une question sur le processus de dialogue, M. Younés a fait savoir que l'INDM a eu à ce jour des discussions avec une trentaine de partis politiques, un grand nombre de personnalités et de représentants d'associations nationales et locales, réaffirmant l'importance de poursuivre le dialogue.

Louiza Ait Ramdane

M. H.

Réunion du bureau politique du FLN

Vers la démission de Mohamed Djemai ?

Aujourd'hui à onze heures se tiendra, à huis clos, une réunion extraordinaire du bureau politique (BP) du FLN pour décider du sort de son secrétaire général, Mohamed Djemai, qui vient de faire l'objet d'une demande de justice pour la levée de son immunité parlementaire.

A ce titre, joint par nos soins, Amari Mohamed, membre du politique, chargé de la communication au sein du vieux parti, déclare qu'il s'agira lors de cette réunion du BP «d'abord de savoir en quoi consiste exactement cette demande de la justice et d'en déterminer les raisons et les causes». Ensuite, poursuivra-t-il, «plusieurs éventualités sont envisagées dont celles de la démission du secrétaire général du parti (Mohamed Djemai) ou alors ce dernier désignera un membre du bureau politique auquel il transmettra ses

prérogatives de gestion du parti jusqu'à l'aboutissement de cette affaire». En tout état de cause, pour le sénateur FLN, Abdelouahab Benzaim, accroché par la presse, «Djemai doit faire un choix et prendre la bonne décision dans l'intérêt du parti». «Le plus important, estimera notre interlocuteur, est qu'aujourd'hui le parti s'est r approprié sa légitimité consacrée notamment par un règlement qui en effet évoque les possibilités citées dans une telle situation». En outre, faisant part du respect de son parti «des décisions de justice» qui dira-t-il «sont exécutoires et non discutables», Amari Mohamed indiquera que cette légitimité recouvrée fait que «le FLN est prêt à aller vers les élections présidentielles en toute sérénité». Sur ce dernier point, rappelez qu'avant-hier, au moment où le département de Belkacem Zeghamati s'appropriait à transmettre sa

demande de levée de l'immunité contre Mohamed Djemai, ce dernier lors d'une rencontre avec les députés et membres du parti dans les deux chambres du Parlement à l'occasion de la rentrée parlementaire, a plaidé pour une «élection présidentielle» à tenir «dans les plus brefs et légaux délais» et pour laquelle il indiquera que le FLN est prêt «à apporter tout son soutien nécessaire» à l'effet de porter des amendements sur les lois relatives aux élections notamment celle liée à l'instance indépendante pour l'organisation et la surveillance des élections, et aussi de mobiliser les militants de son parti pour «une forte participation» à la prochaine échéance présidentielle, mettant en avant que «toutes les décisions seront discutées en toute liberté et tranchées à l'unanimité par les instances du parti». Ceci étant, si les membres du BP du FLN s'interro-

gent sur le pourquoi de la demande de la levée de l'immunité contre leur secrétaire général, c'est qu'effectivement Mohamed Djemai, pour l'instant du moins, n'a été cité dans aucune affaire de corruption mise à nu par les enquêtes judiciaires diligentées aussi bien par les services de sécurité que par la justice. D'ailleurs, à plusieurs reprises, il ne manquera pas de tenir des propos publics, parfois choquants, où il se dissocie et se défend, tout comme sa famille, d'être lié à une quelconque affaire de corruption. Dans une déclaration qui a suscité l'indignation sur la toile, il crie haut et fort que sa «famille est la seule à Tébessa qui ne fait pas dans la contrebande». Mieux. Se disant choqué par l'ampleur de la corruption dans le pays et au sein de son parti, Djemai déclarera être le seul à pouvoir nettoyer le vieux parti de ce phénomène. La bêtise humaine

n'ayant pas de limite, Mohamed Djemai, sur qui l'état médiatique se resserre de plus en plus ces derniers temps, a même suggéré de réglementer l'utilisation de Facebook en Algérie car elle est devenue «une plate-forme de fitna». En somme, à toutes ces bourdes dont s'est distingué le SG du FLN, également député représentant la circonscription électorale de Tébessa, la polémique qu'il a créée en recevant au siège de son parti l'ambassadeur de Russie à Alger le 28 août dernier, constitue le délit de trop à ne pas commettre notamment en cette période difficile que traverse le pays, en relatait des déclarations du diplomate russe laissant clairement comprendre une ingérence étrangère dans la situation actuelle du pays. Des déclarations qui seront vite recadrées par le diplomate lui-même.

Lynda Naili

LA QUESTION DU JOUR

Le projet irréaliste de la Turquie en Syrie

Suite de la page une

Certaines ont déjà rouvert leurs représentations à Damas, restées closes pendant plusieurs années. De tous les Etats de la région qui avaient juré la perte du régime syrien, il ne reste plus que la Turquie qui soit encore sur la brèche, travaillant à la satisfaction d'une demande avancée par elle depuis quasiment le début de la guerre en Syrie : la mise en place d'une zone de sécurité sur laquelle elle aurait la haute main. Elle a commencé cette guerre dans le camp anti-régime syrien, et elle la termine dans le camp opposé, mais sans varier sur ce qui se présente chez elle comme une revendication légitime : occuper durablement une bande de plusieurs dizaines de kilomètres de profondeur dans le nord de la Syrie. Avec un tel projet, on comprend qu'elle ne soit pas du même côté de la barricade que la Russie et l'Iran. Au reste, ce projet, s'il doit se réaliser, ce ne sera pas grâce à ces deux-là, ses partenaires dans le processus d'Astana, mais grâce aux Etats-Unis, qui occupent en ce moment ce même territoire dont elle veut s'emparer, prétendant pour des raisons de sécurité. D'un côté, elle est en négociation avec les Etats-Unis pour que ce territoire lui soit cédé. Et de l'autre, elle négocie avec la Russie et l'Iran essentiellement pour préserver l'intégrité territoriale de la Syrie, c'est-à-dire en vue d'obliger diplomatiquement les Etats-Unis à en retirer leurs soldats, du moins à son sentiment. Rarement on aura vu un pays s'adonner à un jeu dont la duplicité est aussi manifeste. La Turquie est tellement pressée de repousser ses frontières à l'intérieur de la Syrie qu'elle menace de se servir elle-même si les Etats-Unis ne veulent toujours pas mettre en œuvre ce dont ils auraient convenu avec elle. Or les Etats-Unis ne pourraient lui donner ce qu'elle réclame avec de plus en plus d'insistance sans trahir leurs alliés kurdes. Quelque chose qui semble impossible. Leur tergiversation vise en priorité à éviter une situation où ils se verraient dans l'obligation de recourir à la force contre elle.

Rentrée scolaire, Hadj et saison estivale

Un questionnaire d'évaluation en ligne lancé par le ministère de l'Intérieur

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, avant-hier dans un communiqué, le lancement d'un questionnaire en ligne pour l'évaluation des conditions de scolarité des élèves du cycle primaire au cours de l'année 2019-2020, du déroulement de la saison du Hadj ainsi que celle de la saison estivale.

Par Walid B.

«**O**uvrant à l'amélioration de la prise en charge des élèves du cycle primaire et à la consolidation de sa contribution à l'atteinte de meilleurs niveaux de rendement scolaire, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire annonce le lancement d'un questionnaire en ligne pour l'évaluation des conditions de scolarité des écoliers au cours de l'année 2019-2020, et ce, à travers son site www.interieur.gov.dz», a précisé le communiqué. «Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire et intervient comme un support aux missions d'inspections cycliques qu'effectuent les services de notre département ministériel, et ce, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, à l'effet d'impliquer le citoyen dans le processus d'évaluation des différentes prestations des services publics à la lumière des prin-



cipes de démocratie participative», a ajouté la même source.

Le ministère de l'Intérieur invite les parents d'élèves à «participer et à répondre aux questions contenues dans ce questionnaire en vue de procéder à une évaluation globale de la rentrée scolaire. Aussi, il est à mentionner que l'ensemble des doléances, observations et propositions seront traitées à l'effet de pallier les carences constatées, en prévision des prochaines années scolaires, en s'attendant, ainsi, à l'atteinte des aspirations des parents d'élèves». Le ministère de

l'Intérieur a annoncé, en outre, le lancement d'un questionnaire en ligne pour l'évaluation du Hadj 2019, et ce, à travers son site web, ainsi que sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux. Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de «l'attachement continu à améliorer le service public et en application de l'approche participative adoptée dans l'évaluation de toutes ses activités», et lequel vise à «prendre en considération l'ensemble des doléances, remarques et suggestions dans la préparation des prochaines saisons, mais également l'offre de

services répondant aux attentes des citoyens», a indiqué la source. Le ministère a appelé les hadjis à «participer et à répondre aux questions contenues dans ce questionnaire en vue de procéder à une évaluation globale de l'opération du Hadj, à travers toutes ses étapes : les préparatifs, l'accomplissement des rites et le retour des hadjis au pays». Par ailleurs, dans le «souci permanent» de réunir les conditions idoines au bon déroulement de la saison estivale et «l'offre de services de qualité répondant aux attentes des citoyens, conformément à la stratégie tracée reposant sur le principe de l'actualisation continue et l'évaluation participative et œuvrant à la consécration du principe de transparence dans la gestion et du droit d'accès du citoyen à l'information», le ministère a annoncé que les résultats du questionnaire électronique, lancé pour l'évaluation de la saison estivale 2018, sont disponibles sur son site-web et sa page officielle sur Facebook. Ce questionnaire, réalisé pour la première fois à l'occasion de la saison estivale 2018, est «un outil efficace» pour une évaluation «objective» de la saison estivale en vue de définir les priorités de la commission nationale multisectorielle chargée de la gestion de la saison estivale 2019, installée

par le Premier ministre et présidée par le ministère de l'Intérieur, a indiqué la même source. Cette commission est chargée de coordonner les efforts de tous les acteurs institutionnels pour offrir aux estivants un meilleur accueil au niveau des plages et généraliser les activités de loisirs au niveau des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, a précisé le communiqué. Selon la même source, les participants à ce questionnaire, dont le nombre s'élève à près de 2 000 personnes, se sont exprimés sur deux volets, dont le premier concerne l'évaluation globale de la saison estivale, tandis que le second porte sur la gestion des plages. 41,51% des personnes interrogées ont exprimé des avis positifs concernant l'évaluation globale de la saison estivale et 48,7% ayant exprimé des avis positifs concernant les services offerts au niveau des plages. Quant à la couverture sécuritaire durant la saison estivale, les sondés se sont dits satisfaits à 66,9%. Par ailleurs, ce questionnaire a permis de classer les cinq premières wilayas en termes de nombre d'affluence des estivants, à savoir : Jijel (21,34%), Alger (9,63%), Béjaïa (9,41%), Mostaganem (8,05%) et Oran (7,13%).

W. B.

Projet de loi relatif aux collectivités locales

Introduction de nouveaux articles pour renforcer les prérogatives des présidents d'APC

Le Délégué national aux risques majeurs du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Tahar Melizi, a annoncé, mardi à Alger, l'introduction de vingt-six nouveaux articles au projet de loi relatif aux collectivités locales, concernant le renforcement des prérogatives des présidents des communes, en termes de protection du citoyen contre tous les dangers. «Etant donné que notre pays est menacé de plusieurs périls du fait de facteurs naturels et humains, 26 nouveaux articles seront introduits au projet de loi relatif aux collectivités locales, encore à l'examen, en vue du renforcement des prérogatives des présidents des Assemblées populaires communales (APC), aux fins de protection du citoyen de l'ensemble des dangers et de tout ce qui le menace, au quotidien», a indiqué M. Melizi dans une conférence de presse animée au siège de la Délégation. Ces articles

concernent, selon l'intervenant, «la création de commissions conjointes entre les communes et wilayas, en vue de l'élaboration d'actions préventives, tout au long de l'année, conformément à des plans étudiés, et la coordination de l'intervention en cas de survenue de catastrophes naturelles, telles que les feux de forêt et les inondations». Après avoir rappelé que l'Algérie avait connu, en 2016 et 2017, «une série de feux de forêt et d'intempéries ayant fait 25 victimes et des dégâts matériels estimés à près de 52 milliards de dinars», le même responsable a fait savoir que les mesures de prise en charge et de lutte contre ces périls ont connu «une évolution», à travers plusieurs mesures, dont «le renforcement et l'actualisation du cadre juridique», ainsi que «la création et la numérisation d'une base de données locale de recensement des dégâts», outre «la numérisation des plans d'intervention, la consolida-

tion des cellules de veille et d'action préventive, le développement des capacités de recherche et des programmes de formation et la création d'infrastructures pour la protection des villes». «Le corps de la Protection civile et la Direction des forêts ont été également renforcés de moyens sophistiqués et modernes et de moyens de veille, avec utilisation progressive des moyens spatiaux en matière de prévention», a encore rappelé le Délégué national. Dans le même contexte, il a indiqué qu'«actuellement, l'on procède à l'actualisation de la Stratégie nationale de prévention des catastrophes, en accord avec les cadres internationaux, tels que l'Accord de Paris sur le climat et les objectifs de développement durable (ODD), avec la participation de l'ensemble des acteurs et des représentants de l'Organisation des Nations unies (ONU)».

Aymen N.

Parlement

L'APN engage la procédure de levée de l'immunité parlementaire de 3 députés

L'Assemblée populaire nationale (APN) a engagé, mardi, la procédure de levée de l'immunité parlementaire de 3 députés, dont le secrétaire général actuel du parti du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Djemai, suite à une demande introduite par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghamati, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Le bureau de l'APN «a examiné,

lors d'une réunion tenue sous la présidence de Slimane Chenine, président de l'APN, la demande introduite par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, pour engager la procédure de levée de l'immunité parlementaire de 3 députés. Il s'agit de : Benhamadi Smail, Berri Saker et Mohamed Djemai». Cette procédure intervient «en application des dispositions de l'article 127 de la Constitution visant à permettre à

la justice de s'acquitter de ses missions constitutionnelles» et d'«activer les dispositions de l'article 573 et suivants du code de procédure pénale», ajoute le communiqué. En application des dispositions de l'article 72 du règlement intérieur de l'APN, le bureau de l'APN a soumis la requête du ministre de la Justice, garde des Sceaux, relative à la procédure de levée de l'immunité parlementaire à la

Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN pour élaborer un rapport et le soumettre au bureau. Selon l'article, «l'APN se prononce au cours d'une séance à huis clos, au scrutin secret et à la majorité de ses membres, après audition du rapport de la commission et de l'intéressé qui peut se faire assister par un de ses collègues». Le bureau de l'APN a approuvé la date fixée

pour la tenue d'une séance plénière consacrée à l'adoption du rapport de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés sur la validation de la qualité de membre de nouveaux députés. D'autre part, le président de l'APN a décidé, «après consultation des membres du bureau, de mettre fin aux fonctions du secrétaire général de l'Assemblée».

R. N.

Pétrole

Les prix montent légèrement avant les stocks américains

■ Les prix du pétrole montaient légèrement hier en cours d'échanges européens dans l'attente de la publication des stocks américains jeudi et après que l'Iran a déclaré que l'Europe s'était engagée à acheter son pétrole.

Par Salem K.

Ph.D.R.
Vers 09h20 GMT (10h20 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 58,53 dollars à Londres, en hausse de 0,46% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en octobre s'échangeait à 54,30 dollars, 0,67% de plus que la veille. Les prix «ont effacé ce matin certaines de leurs pertes de la veille, car les investisseurs s'attendent à ce que les réserves américaines de brut déclinent pour la troisième semaine de suite», a expliqué Stephen Brennock, analyste chez PVM Reports. Les données sur les stocks américains seront publiées jeudi, au lieu de mercredi habituellement, du fait de la journée fériée aux Etats-Unis lundi. Les analystes s'attendent à une baisse de 3,45 millions de



barils de brut sur la semaine achevée le 30 août ainsi qu'à une baisse de 2 millions de barils pour l'essence, et pré-

voient une hausse de 500.000 barils des réserves de produits distillés (fioul de chauffage et gazole), selon la médiane d'un

consensus compilé par l'agence Bloomberg. Les cours du pétrole ont en revanche temporairement limité leurs gains après une

déclaration, publiée mercredi par l'agence iranienne semi-officielle Isna, du porte-parole du gouvernement iranien Ali Rabiei indiquant que l'Europe se serait engagée à acheter de son pétrole. De plus, les analystes relevaient que les craintes concernant l'économie mondiale pesaient aussi sur les prix du pétrole. «Les prix de l'or noir ont chuté mardi (...) après la publication de données indiquant une baisse de l'activité manufacturière américaine en août, pour la première en trois ans», a relevé Sukrit Vijayakar, analyste pour Trifecta Consultants. L'indice ISM manufacturier a perdu 2,1 points de pourcentage, repassant sous la barre des 50 points à 49,1 points en août, à rebours des prévisions des analystes qui s'attendaient à ce que la croissance se maintienne à 51,3.

S. K./APS

Aigle Azur

Le P-DG Frantz Yvelin annonce sa démission

Le P-DG d'Aigle Azur Frantz Yvelin a annoncé sa démission hier, deux jours après le placement en redressement judiciaire de la compagnie aérienne française, spécialiste des liaisons avec l'Algérie, et en proie à une bataille d'actionnaires. «A un moment, on ne peut pas se battre contre tout le monde», a-t-il notamment déclaré mercredi matin sur le plateau de BFM Business, se disant «fatigué» après avoir «traversé une zone de fortes turbulences depuis le début du mois d'août». L'entreprise, qui compte 1 150 employés, dont 350 en Algérie,

s'est déclarée en cessation de paiement lundi et a été placée en redressement judiciaire le même jour. Le 26 août, Gérard Houa, actionnaire minoritaire (20% du capital) avait tenté d'évincer M. Yvelin par un communiqué le présentant comme le nouveau patron, avec la volonté de mettre fin aux «errements stratégiques des deux dernières années», avant d'être démenti par David Neeleman (32% du capital), l'accusant d'usurper ce titre. Deux jours plus tard, nouveau coup de théâtre: une administratrice provisoire, Hélène Bourbouloux,

avait été désignée à la tête de l'entreprise et installée en présence des forces de l'ordre, tandis que M. Yvelin était rétabli dans ses fonctions. «La justice est saisie, il lui appartient de trancher», a dit Frantz Yvelin mercredi matin, au sujet du coup de force de Gérard Houa, en rappelant que ce dernier a «dit depuis des mois aux actionnaires, plus récemment aux salariés en parallèle avec un syndicat, le SNPNC-FO avec lequel il semble s'être allié: "j'ai 15 millions d'euros, j'ai un plan"».

«Gérard, si tu m'écoutes, si tu as les 15 millions, mets-les sur la table, si tu as un plan sérieux, présente-le au tribunal, l'avenir t'est ouvert», a expliqué le dirigeant de l'entreprise détenue par le groupe chinois HNA (48%), l'homme d'affaires américain David Neeleman (32%) et la compagnie Lu Azur (20%), dont Gérard Houa est propriétaire. «Nous avons sur la table dès le début août, une solution qui permettait de pérenniser plus de 90% des emplois de la société», a regretté Frantz Yvelin, dont le plan était «de revendre une partie de notre activité au groupe IAG, de basculer à peu près une moitié de notre activité sur

Charles-de-Gaulle et de demander un effort de productivité à l'ensemble de nos personnels navigants en contrepartie d'une part dans le capital de la société». Les liaisons avec l'Algérie représentent 50% à 60% de l'activité d'Aigle Azur, fondée en 1946. La compagnie qui a transporté 1,88 million de passagers en 2018, a réalisé un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros en 2018 mais «perd de l'argent depuis 2012», selon M. Yvelin.

Mahi O.

Allemagne

Le secteur de la chimie freiné par le ralentissement mondial

Le secteur de la chimie en Allemagne, qui fournit l'industrie mondiale en matières premières, a été lourdement pénalisé au deuxième trimestre par le ralentissement conjoncturel, a annoncé hier la fédération du secteur, de plus en plus pessimiste pour le reste de l'an-

née. Entre avril et juin, la production a baissé de 8,8% sur un an, a indiqué la fédération allemande de la Chimie (VCI), entraînant une baisse des revenus pour l'ensemble du secteur à hauteur de 4,3%, soit 48 milliards d'euros. «L'activité industrielle et la demande en pro-

duits chimiques glissent de plus en plus dans une spirale descendante», déclare le président de la fédération, Hans Van Bylen, qui ne voit aucune reprise s'amorcer au second semestre pour l'économie allemande, moteur de l'Union européenne. La VCI prévoit

désormais une baisse de 6% de la production de produits chimiques au cours de l'année, alors qu'elle tablait il y a trois mois sur une baisse de 3,5%. Les revenus du secteur devraient eux chuter de 5% à 193 milliards d'euros.

A. Y.

Grèce

La croissance a progressé de 0,8% au 2^e trimestre

Le produit intérieur brut (PIB) de la Grèce a progressé de 0,8% au deuxième trimestre 2019 par rapport au trimestre précédent, selon les données provisoires publiées hier par l'Autorité des statistiques grecques (Elstat). «Selon des données provisoires, le PIB au deuxième trimestre a augmenté de 0,8% en termes de volume par rapport au premier trimestre 2019» tandis que sur un an, «la progression est de 1,9%», a indiqué Elstat

dans un communiqué. Cette croissance est surtout due à l'augmentation de 3,3% des exportations de services et de produits au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent. Sur un an, les exportations ont augmenté de 5,4%, tirées par les services qui ont augmenté de 6,9%, tandis que les exportations de produits ont été en hausse de 4%. Les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 0,7% par rapport au

premier trimestre, selon l'Elstat. Révisant les données provisoires publiées en juin, sur le premier trimestre, l'Elstat a indiqué que pendant cette période, la croissance avait progressé en rythme annuel de 1,1%, contre 1,3% initialement annoncé. Le budget de l'Etat table sur une croissance de 2,5% pour 2019 mais la Commission européenne prévoit un taux de 2,2%, selon ses prévisions printanières. L'économie grecque s'est redressée ces der-

nières années après la crise de la dette, qui avait plongé le pays dans une récession profonde. Toutefois, la Grèce reste sous la surveillance de ses créanciers, UE et FMI, et doit poursuivre des réformes pour assainir son économie. Le principal fardeau reste la dette publique, à 180,4% du PIB, soit 335 milliards d'euros en 2018. Pour 2019, le ratio de la dette devrait baisser à 167,8%.

Agences

Chine Le commerce des services en hausse de 3,2% de janvier à juillet

LE COMMERCE des services de la Chine s'est élevé à 3 090 milliards de yuans (environ 436 milliards de dollars) au cours des sept premiers mois de l'année, soit une hausse de 3,2% sur un an, a annoncé hier le ministère du Commerce. Les exportations de services ont augmenté de 9,5% par rapport à la même période de l'année précédente pour atteindre 1 100 milliards de yuans, tandis que les importations se sont établies à 1 990 milliards de yuans. Le déficit du commerce des services a atteint 887 milliards de yuans durant cette période, en baisse de 9,8% sur un an.

R. E.

Biskra

Production de plus d'un million de quintaux de céréales

■ Une production de plus d'un million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues, a été réalisée dans la wilaya de Biskra au titre de la campagne agricole moisson-battage 2019-2020, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed Bourahla.

Par Nassima A.

PH. > D. R.

L'opération qui s'est déroulée «dans de bonnes conditions» a permis d'engranger plus de 1,97 million de quintaux dépassant ainsi les prévisions de récolte fixées à 930 000 quintaux de céréales, a précisé le même responsable. Cette production, a indiqué la même source, comporte 560 000 quintaux de blé dur, 225 000 quintaux de blé tendre et 300 000 quintaux d'orge et d'avoine. La récolte de cette année a connu une augmentation de 10% par rapport à celle réalisée la saison précédente en raison de l'extension de la surface réservée à cette culture ayant dépassé 31 000 ha, soit une hausse de plus de 6 000 ha des superficies consacrées dans la wilaya à cette culture, a souligné le même responsable. Il a ajouté que le développement de la



mécanisation et les techniques utilisées pour l'irrigation et la lutte contre les maladies des céréales et l'application des

méthodes de vulgarisation agricole, sont les autres facteurs qui ont favorisé la hausse de cette récolte. Les surfaces exploitées

pour cette culture sont concentrées dans les périmètres des communes de Ain Naga, Zeribet El Oued, El Haouch, El Mizraâ, Oumache, Loutaya et Doucen, a-t-il fait savoir, soulignant que plus de 13 000 ha sur la surface globale ont été alloués à la production de blé dur, environ 6 000 ha pour le blé tendre, tandis que plus de 12 000 ha ont été réservés à l'orge. Par ailleurs, pas moins de 40% de la récolte globale ont été réservés à la production du «frik» (blé vert) et du «mermez», selon la même source, qui a affirmé que l'opération de collecte des céréales se poursuit dans la wilaya par la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), où 326 000 quintaux dont 268 000 quintaux de blé dur, 49 000 quintaux de blé tendre et 9 000 quintaux d'orge ont été collectés jusqu'à la fin août dernier. Au total, 22 000 quintaux des céréales engrangés ont été sélectionnés

en tant que semences à utiliser durant la prochaine campagne agricole, dont 90% ont été consacrés à la production de blé dur. Le développement de l'investissement agricole dans les domaines de la plantation de palmiers et de création des serres dans cette région a contribué à la réservation de surfaces supplémentaires consacrées à la culture des céréales basée essentiellement sur l'irrigation depuis des puits profonds, ce qui a aidé à l'amélioration de la production et à l'exploitation optimale des eaux, a-t-on signalé de même source. N. A./APS

Oum El Bouaghi / Barrage d'Ourkis Réception «prochaine» de la première tranche de la station de traitement des eaux

LA PREMIÈRE tranche de la station de traitement des eaux du barrage d'Ourkis, situé dans la commune de Ain Fakroun (Oum El Bouaghi), sera réceptionnée «au cours du mois de septembre», a-t-on appris d'un cadre de la direction des Ressources en eau (DRE). Le chef du service de l'approvisionnement en eau potable, Abdenacer Mokhnache, a indiqué que les travaux de la première tranche de cette station, destinée au traitement quotidien de 70 000 litres, ont atteint 95%. Il a précisé, dans ce contexte, que les habitants de plusieurs villes de la wilaya d'Oum El Bouaghi sont alimentés régulièrement à partir du barrage d'Ourkis, à travers une station temporaire qui sert au traitement, selon lui, de 40 000 m³ par jour. La première partie de cette station, a ajouté la même source, contribuera à l'approvisionnement quotidien en eau potable des habitants des communes d'Oum El Bouaghi, Ain Beida, Ain M'illa, Ain Fakroun et Ain Kercha.

«Une fois cette station raccordée aux conduites d'eau potable, à partir du même barrage, trois autres localités de cette wilaya bénéficieront également de cette ressource vitale», a relevé le responsable. Selon M. Mokhnache, l'enveloppe financière qui a été consacrée à cette station, en plus des annexes du barrage d'Ourkis, la station de pompage, 5 réservoirs et les réseaux de raccordement en eau, s'élève à 16 milliards DA.

R. R.

Mila

Première opération de pêche préventive au barrage de Hammam Grouz

La station de pêche et de ressources halieutiques de Mila pilote actuellement la première opération de pêche préventive dans le barrage de Hammam Grouz dans la commune de Oued Athmania, a fait savoir le responsable par intérim de cette station, Hama Raoum. Première du genre dans la wilaya de Mila, cette opération organisée par la direction de la Pêche maritime et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel, en collaboration

avec l'inspection vétérinaire de la wilaya de Mila, vise à valoriser et protéger le patrimoine aquatique du barrage de Hammam Grouz, a expliqué le responsable. «Cette initiative intervient après avoir constaté ces dernières années la mort d'un nombre important de poissons carassins notamment l'année dernière, d'où la nécessité de recourir à la pêche préventive et consacrer ces poissons à la consommation», a-t-elle souligné. M^{me} Raoum a par ailleurs

affirmé que le laboratoire régional de médecine vétérinaire avait établi, avant le lancement de cette opération le 22 août dernier, des analyses sur un échantillon de poissons de ce barrage, indiquant que ces derniers étaient propres à la consommation. «Près de 900 kg de poissons ont été pêchés jusqu'à présent et vendus sur le marché par les 4 pêcheurs venus spécialement de la wilaya de Jijel pour mener cette opération», a-t-elle confié. Il est à

noter que la pêche continentale connaît ces dernières années un essor remarquable dans la wilaya de Mila qui dispose de trois barrages, à savoir Beni-Haroun, Oued Athmania et Hammam Grouz. Les carpes ordinaire, argentée, royale et à grande bouche, le barbot et le carassin, sont les principales espèces dominantes de poissons pêchés dans ces retenues d'eau, a encore indiqué la même source.

Samy Y.

Guelma

Réception de 236 écoles primaires réhabilitées durant l'été

Un total de 236 écoles primaires ont été réceptionnées dans la wilaya de Guelma, à l'occasion de la rentrée scolaire 2019-2020, après avoir été réhabilitées, a indiqué le wali, Kamel Abl. Effectuant une visite de travail et d'inspection dans certains établissements scolaires, en prévision du nouvel exercice 2019-2020, M. Abl a indiqué que ces établissements, répartis sur les

34 communes de la wilaya de Guelma, ont fait l'objet de travaux de réhabilitation durant les vacances d'été afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves et de faire de ces écoles des lieux propices à l'apprentissage. Le responsable a également fait savoir que ces travaux de réhabilitation viennent couronner un vaste programme ciblant 250 écoles primaires sur

les 284 que compte la wilaya de Guelma pour un coût total d'environ 1,5 milliard de dinars, notant que les écoles restantes seront réhabilitées durant les vacances d'hiver. Le wali a ainsi détaillé que ces opérations ont porté sur le réaménagement de 153 sanitaires, la mise en place de 50 nouveaux réservoirs d'eau, le réaménagement de 1 462 classes et 180 cours de récréa-

tions en plus de la rénovation de 104 cantines. Parallèlement, les écoles primaires de la wilaya de Guelma ont bénéficié, au titre de la nouvelle année scolaire, d'outils pédagogiques et d'équipements destinés à l'administration et aux cantines scolaires pour une enveloppe financière d'environ 200 millions de dinars, a-t-on souligné.

N. T.

Tébessa

40 ha de couvert végétal ravagés par les incendies

Au total, 40 ha de couvert végétal ont été ravagés dans la wilaya de Tébessa par les incendies et ce, depuis le lancement de la campagne de lutte contre les feux de forêt, a indiqué le chef de service de la protection de la faune et la flore au niveau de la Conservation des forêts, Mounir Smida. Le même responsable a précisé à l'APS que 17 incendies ont été recen-

sés entre le 1^{er} juin et le 31 août dernier, période au cours de laquelle 40 ha de couvert végétal ont été détruits. Il a indiqué que 16 ha d'Alfa, 10 ha de pins d'Alep, 12 ha de broussailles et 1 ha de nouveaux arbustes ont été détruits, ajoutant que tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés en coordination avec la colonne mobile de la Protection civile

pour éteindre les incendies, dès leur déclenchement. M. Smida a également fait savoir que pas moins de 9 incendies ont été recensés durant juillet dernier, entraînant la destruction de 22 ha de couvert végétal, en raison des grandes chaleurs enregistrées dans la wilaya de Tébessa, comme dans le reste des wilayas du pays au cours de cette période. Par ailleurs, la Conservation

des forêts a enregistré 42 interventions quotidiennes au cours de la même période, pour éteindre des feux déclarés dans plusieurs endroits répartis sur le territoire de cette wilaya frontalière, a ajouté la même source. Pour rappel, 24,6 ha de couvert végétal avaient été ravagés dans la wilaya de Tébessa en 2018.

Y. H./APS

Tunisie

La campagne électorale se poursuit sur fond d'intenses activités des candidats

■ La campagne électorale pour l'élection présidentielle anticipée en Tunisie se poursuit pour son deuxième jour, avec d'intenses activités des 26 candidats déclinant diverses promesses pour gagner la confiance des électeurs, tandis que les instances chargées de la surveillance et de l'organisation veillent à son bon déroulement.

Par Fella Y.

Les 26 candidats ont démarré, lundi, leur campagne électorale au niveau national en initiant des activités de proximité et des meetings électoraux dans les différentes villes du pays. Mohamed Moncef Marzouki a choisi, lundi, Sfax, pour lancer sa campagne électorale pour la présidentielle anticipée sous le signe «l'avenir nous unit». Dans un discours prononcé devant ses partisans à la Foire internationale, le candidat a promis, une fois élu, de rendre justice à la région de Sfax pour qu'elle retrouve sa place de «locomotive économique».

Marzouki a réaffirmé, à l'occasion, «la volonté d'œuvrer au respect de la primauté de la loi et de son application à tous et de lutter contre la corruption et le terrorisme». Evoquant son programme électoral, il a mis l'accent sur l'intérêt qu'il accorde à la recherche de solutions aux difficultés et aux problèmes sociaux, citant notamment le chômage. De son côté, Youssef Chahed a appelé, à partir de Tunis, à réduire l'intervention de l'Etat dans l'économie, au premier jour de la campagne électorale, soulignant qu'il est contre «le libéralisme sauvage». S'exprimant lors d'une conférence tenue dans un hôtel de la capitale, il a plaidé également pour le soutien de l'Etat à l'éducation et à la santé, appelant à augmenter de 15% le budget de la sécurité. M. Chahed, qui a délégué fin août ses pouvoirs de Chef du gouvernement, a aussi promis de créer une zone de libre-échange avec l'Algérie. «Le prochain président de la République doit être dynamique. Il doit avoir de l'expérience dans la gestion, les négociations et la prise de décision, outre la possession d'une culture écono-



mique, financière et technologique et les bonnes relations avec les institutions financières internationales», a souligné, pour sa part, Mehdi Jomaa. L'ex-Chef du gouvernement a présenté, mardi, son programme électoral lors d'une conférence de presse organisée à Tunis. Dans le cadre de sa campagne électorale placée sous le signe «l'avenir de la Tunisie avec Mehdi Jomaa», le candidat a estimé qu'«il possède une expérience nationale et internationale lui permettant de gouverner le pays». Abdelfatath Mourou, candidat d'Ennahada, a entamé sa campagne par une intervention médiatique mardi sur les ondes de la chaîne radio-phonique Mosaïque FM. Invité de l'émission «Midi Show», M. Mourou s'est engagé, s'il est élu

président de la République, à veiller à parachever la mise en place des instances constitutionnelles, citant notamment la Cour constitutionnelle. La liberté de la presse et d'expression constitue également une de ses principales priorités. Le candidat du Courant démocrate, Mohamed Abbou, a appelé les électeurs tunisiens «au soulèvement des urnes». Au démarrage de sa campagne électorale, lundi soir, place de Bab Jelladine, à Kairouan, sous le slogan «Un Etat fort, un Etat juste», Mohamed Abbou s'est engagé, une fois élu, à appliquer la Constitution et à lutter contre la «corruption politique». Il a suggéré, en outre, de réduire la durée du service militaire et de doubler le nombre de bénéficiaires. Quant au candidat du parti «Au cœur de la Tunisie», Nabil Karoui, sa campagne s'est ouverte, lundi, à Gafsa, en l'absence du candidat. Ce dernier est détenu à la prison civile de Mornaguia, depuis le 23 août dernier, pour suspicion de blanchiment d'argent et évasion fiscale. Son équipe de campagne a

tenu un meeting sous le signe «Nabil Karoui au cœur de la Tunisie», en présence de dirigeants nationaux et régionaux du parti et des membres de la famille du candidat. A cette occasion, des membres du bureau politique du parti ont souligné la nécessité pour leur candidat de jouir pleinement de son droit de présenter son programme électoral et d'établir un contact direct avec les électeurs.

Des irrégularités soulignées par l'Instance de surveillance du scrutin

Outre l'enthousiasme des autres prétendants ayant investi les différents espaces publics pour présenter leurs programmes, des missions d'observations internationales ont été dépêchées pour assurer le suivi du scrutin. Un groupe d'experts de la Fondation Carter (Carter center) a entamé lundi ses tournées dans la région de Gafsa. Créée en 1982 par l'ex-président américain Jimmy Carter, cette organisation non gouvernement-

tale est spécialisée dans l'observation des élections. Dans ce contexte, l'Instance régionale indépendante pour les élections à Tunis 1 a déjà relevé des infractions au deuxième jour de la campagne électorale. Les infractions concernent essentiellement l'organisation des activités électtorales par des candidats sans avoir informé préalablement l'instance, ce qui est considéré comme «une transgression de la loi électorale». Il s'agit, aussi, de l'affichage des manifestes électtorales dans les lieux qui ne leur sont pas réservés. Le problème lié au retard accusé dans l'ouverture des comptes bancaires relatifs aux campagnes électtorales a également été signalé, alors que la banque centrale tunisienne avait émis une circulaire relative à cette exigence le 7 août dernier.

Notons que la campagne électorale qui a démarré le 2 septembre se poursuivra jusqu'au 13 du même mois à minuit, le jour du scrutin sera le 15 septembre 2019.

F. Y.

7,6 millions de dollars débloqués pour faire face aux inondations

LE MINISTRE tunisien de l'Equipement, Nouredine Salmi, a annoncé que le gouvernement a débloqué une enveloppe de 22 millions de dinars (7,64 millions de dollars) pour faire face à la saison des pluies, outre la mobilisation de près de 180 engins pour l'intervention en cas d'inondations. S'exprimant lors d'un point de presse à Tunis, le ministre a également annoncé une série de mesures, en vigueur depuis le 2 août écoulé, dans le cadre de la protection des villes contre les inondations et les pluies de l'automne, ont rapporté des médias locaux. «Une stratégie centralisée et régionale a été désormais mise en œuvre pour bien se préparer à la saison des pluies aux multiples plans matériel, logistique et humain», a rassuré M. Salmi. Il a cité, entre autres, le curage des oueds (ou rivières), la levée des gravats grâce au déploiement de 180 machines réparties sur les 24 provinces du pays, dont 120 de balayage, 60 grues et 20 autres engins fournis au niveau central pour l'intervention d'urgence. Un document, distribué à l'occasion, a précisé que le ministère s'apprete à déclencher une étude stratégique dans le but de bien maîtriser les inondations pour un coût de 5 millions de dinars (1,73 millions de dollars) avant la fin de l'année en cours.

R. M.

Mauritanie

Ghazouani annule les licences de pêche octroyées par Aziz

LE PRÉSIDENT GHAZOUANI a enfin pris des mesures contre son ancien prédécesseur, Mohamed Ould Abdel Aziz. Ces mesures englobent l'annulation de toutes les licences de pêche accordées et qui ne sont pas encore utilisées. Néanmoins, le ministère de la Pêche et de l'Economie maritime a imposé de nouvelles restrictions aux licences de vente de poupe, notamment en interdisant la vente aux sociétés déjà licenciées. Les licences de vente de poupe sont limitées à une période courte de six mois au maximum. Selon des sources de presse, le ministère de la Pêche et de l'Economie maritime travaille actuellement à des conditions telles que la limitation du droit de bénéficier de l'octroi de licences de vente de poupe à des entreprises réputées et expérimentées. Ces mesures de Ghazouani font suite à l'octroi de licences par l'ancien président Mohamed Ould Abdel Aziz quelques semaines plus tard, notamment à ses ministres de l'époque.

T. Kh./Agences



Afghanistan

Le gouvernement «préoccupé» par le projet d'accord USA-talibans

■ Le gouvernement afghan a exprimé des doutes, hier, sur le projet d'accord entre les États-Unis et le mouvement taliban, se déclarant «préoccupé» et demandant des éclaircissements sur les risques qu'il comporte.

Par Rosa C.

L'envoyé spécial américain était cette semaine dans la capitale afghane, où il a partagé avec des responsables afghans les éléments d'un accord «de principe», négocié avec les talibans. Il doit permettre notamment un retrait significatif des troupes américaines du territoire afghan, en échange de garanties des talibans qu'ils empêcheront le pays d'abriter des groupes extrémistes comme Al-Qaïda. Mais de nombreux Afghans redoutent que Washington sacrifie la défense de leurs intérêts en échange d'un retrait mettant un terme à un conflit de 18 ans. Ils s'inquiètent notamment que des talibans reviennent sur les acquis en matière de libertés publiques et refusent tout partage du pouvoir avec l'actuel gouvernement. Kaboul est «préoccupé», et nous demandons donc des éclaircissements sur ce document afin d'en analyser précisément les risques et conséquences, et déjouer tout danger qu'il pourrait entraîner», a expliqué dans un tweet Sediq Sediqi, porte-parole du président afghan Ashraf Ghani. C'est

la première réaction officielle de Kaboul au projet dont lui a fait part M. Khalilzad lundi. M. Ghani et son gouvernement ont été tenus à l'écart des négociations entre les États-Unis et les talibans, qui considèrent le président afghan comme illégitime. M. Sediqi a expliqué que son gouvernement partageait les «préoccupations» sur le projet d'accord, exprimées la veille par d'anciens responsables américains. Ces derniers ont mis en garde mardi dans une lettre ouverte contre la possibilité d'un retrait hâtif des soldats américains avant que la paix ne soit réellement revenue dans le pays. «Un retrait majeur des forces américaines devrait suivre et non pas précéder un vrai accord de paix», ont estimé les signataires de cette tribune, dont cinq ambassadeurs, tous en poste dans les années qui ont suivi l'invasion américaine de 2001, après les attentats du 11 septembre. Selon les premiers éléments rendus publics, le projet prévoit un retrait initial, sous 135 jours, de cinq bases dans lesquelles les forces américaines sont présentes. Au terme de cette première étape, 8 600 sol-

datés américains resteraient en Afghanistan, contre 13 000 aujourd'hui. En échange de ce retrait, les insurgés s'engageraient à une «réduction de la violence» dans certaines zones – mais pas à un cessez-le-feu –, à garantir que les territoires qu'ils contrôlent ne puissent plus servir de base arrière à des organisations «terroristes» et à engager pour la première fois des négociations de paix directes avec le gouvernement de Kaboul. Ce dernier est soumis au bon vouloir des talibans d'honorer cet engagement. Le président américain Donald Trump devrait examiner le projet d'accord cette semaine. Mais la perspective d'une signature toute proche n'a pas fait baisser le niveau de la violence dans le pays. Les talibans ont revendiqué une attaque meurtrière dans la capitale afghane lundi, contre un vaste complexe abritant des agences



PH. > D. R.

d'aide et des organisations internationales. L'explosion d'un tracteur piégé a tué au moins 16 civils et blessé 119 personnes. Ils avaient aussi déclenché samedi une offensive pour tenter

de s'emparer de la ville stratégique de Kunduz, dans le nord du pays, suivie d'une opération à Pul-e Khumri, la capitale de la province voisine de Baghlan.

R. C.

Hong Kong

L'exécutif renonce finalement au texte controversé sur les extraditions

L'exécutif hongkongais a accédé hier à une demande clé des manifestants en annonçant le retrait définitif du projet de loi sur les extraditions, à l'origine du mouvement de contestation, une concession qui ne devrait toutefois pas suffire à apaiser la grogne. Hong Kong traverse depuis juin sa pire crise politique depuis la rétrocession en 1997 à Pékin, avec des actions de protestation presque quotidiennes nées du rejet de ce texte qui, selon les manifestants, risquait d'exposer ses habitants à une justice chinoise politisée. Après avoir suspendu l'examen du projet de loi mais avoir refusé de totalement l'enterrer, la cheffe de l'exécutif hongkongais Carrie Lam s'y est finalement résolue hier, dans une reculade rare de la part de son gouvernement loyal à Pékin. «Le gouvernement retirera officiellement le projet de loi afin de complètement apaiser les inquiétudes de la population», a déclaré M^{me} Lam dans une vidéo diffusée par ses services. Ce retrait sera entériné en octobre par le Conseil législatif (LegCo), le Parlement local, quand il se réunira. Des médias avaient dès le début de l'après-midi fait état de l'imminence d'une telle annonce. Et ces informations ont fait bondir la Bourse de Hong Kong, celle-ci espérant que le retrait du texte permettra d'en finir avec une instabilité politique qui a commencé à peser économiquement sur le grand centre financier qu'est l'ex-colonie britannique. Mais cette décision ne devrait pas être suffisante aux yeux des manifestants qui ont, au fil de l'été, élargi leurs revendications, pour dénoncer l'érosion des libertés et les ingérences grandissantes de la Chine dans les affaires de cette région

semi-autonome. «Pas assez, trop tard», a ainsi commenté Joshua Wong, qui fut en 2014 le visage du «Mouvement des parapluies» et qui a été brièvement arrêté la semaine dernière dans le cadre d'un coup de filet contre les grandes figures de la mobilisation actuelle. «Nous appelons aussi le monde à prendre garde à cette tactique et à ne pas se laisser tromper», a-t-il lancé. Les dirigeants de Hong Kong et Pékin «n'ont en fait rien concédé et une répression de grande ampleur se prépare». «Notre détermination et notre courage pour combattre pour notre liberté vont continuer» car «les Hongkongais méritent le suffrage universel et d'élire leur propre gouvernement», a-t-il ajouté. Certaines manifestations ont dégénéré en heurts de plus en plus violents entre des radicaux jetant des briques et des cocktails Molotov et des forces de l'ordre faisant un usage massif de gaz lacrymogène et désormais de canons à eau. Et le fossé n'a cessé de se creuser entre la population et la police. Une enquête indépendante sur ces violences commises par les forces de l'ordre est une des demandes cruciales du mouvement, de même qu'une amnistie pour le millier de manifestants arrêtés ou encore l'instauration du suffrage universel direct pour l'élection du chef de l'exécutif. Les manifestants demandent que le gouvernement retire le terme d'«émeute» qu'il utilise pour qualifier les manifestations les plus violentes. Adoptant un ton plus conciliant qu'à ses précédentes prises de parole, M^{me} Lam les a exhortés à renoncer à la violence et à participer à un «dialogue» avec le gouvernement. «Remplaçons les conflits par les conversations et

recherchons des solutions», a-t-elle dit, ajoutant vouloir mobiliser des universitaires, des conseillers et des professionnels «pour examiner de façon indépendante les problèmes profondément enracinés dans la société et conseiller le gouvernement sur des solutions». Mais si elle a cédé sur le projet de loi, elle a aussi réaffirmé qu'elle ne lâcherait rien sur les quatre autres demandes. Des commentaires empreints de fureur n'ont pas tardé à fuser sur les forums utilisés par les manifestants, soulignant qu'un retrait du projet de loi ne mettrait pas fin aux actions de protestation. «Cinq exigences majeures, pas une de moins. Libérez HK, la révolution maintenant», disait un message largement diffusé sur l'application Telegram. «Ils ont essayé de fermer la porte de l'écurie, mais c'est trop tard», a estimé le politologue Dixon Sing, expliquant que seule une commission d'enquête indépendante serait de nature à commencer à apaiser «le très fort sentiment de colère et d'injustice» partagé par la population et les manifestants. Samedi a été une des journées les plus violentes depuis le début du mouvement, des contestataires allant jusqu'à incendier une énorme barricade dans le quartier de Wanchai (centre), à une centaine de mètres du QG de la police, et les forces de l'ordre pourchassant et passant à tabac des manifestants jusque dans les stations de métro. Si elle s'est montrée conciliante dans son message, Mme Lam a aussi averti du fait que les violences plaçaient Hong Kong dans une position «vulnérable et dangereuse», une possible référence aux menaces d'interventions de Pékin.



Commentaire

Ambition

Par Fouzia Mahmoudi

Emmanuel Macron n'en est qu'à la moitié de son mandat que les ambitions pour lui succéder commencent déjà à se faire entendre. Parmi elles, celle de Valérie Pécresse, qui a quitté il y a quelques mois seulement son parti Les Républicains, et qui pense être une alternative crédible pour l'élection présidentielle de 2022. En effet, la présidente du Conseil régional d'Île de France s'est posée cette semaine en opposante déterminée à Emmanuel Macron à droite. Bien sûr, elle a répété que «la question des personnes n'était pas à l'ordre du jour», que la «guerre des egos» ne devait pas prendre le pas sur «la bataille des idées», mais difficile de ne pas entendre que Valérie Pécresse a des vues sur l'Élysée. Invitée sur le plateau de BFMTV au sortir du week-end de rentrée de son mouvement «Libres» à Brive-la-Gaillarde elle a déclaré : «Je pense à 2022 car je suis obsédée par l'idée que si Macron échoue nous aurons Marine Le Pen. Donc je me retrousse les manches. Je me battra donc pour construire une alternative crédible à Macron». Et d'après elle, il y a «urgence démocratique» à le faire, sans quoi elle craint d'assister à «une coalition des extrêmes». Valérie Pécresse, paraissant reprendre les objectifs de mission assignés à l'UMP en 2002, estime que ladite «alternative crédible» à Emmanuel Macron «passe par un rassemblement de la droite conservatrice et des centristes». Pourtant, les différences de fond entre le chef de l'État et Valérie Pécresse, figure de l'aile libérale de la droite, ne sautent pas nécessairement aux yeux des observateurs. «Je souhaite pointer du doigt ce qu'il ne fait pas. (...) Il ne fait pas le quart de ce qu'il faudrait faire en matière d'autorité, d'immigration, de laïcité mais aussi de réformes», a-t-elle voulu rétorquer, ajoutant plus tard : «Je suis une gaulliste libérale et donc plus interventionniste. Emmanuel Macron c'est Tony Blair, je crois que fondamentalement pour lui le monde c'est le tout-marchand». Une référence au leader travailliste britannique qui succéda aux citations de Margaret Thatcher que la présidente du conseil francilien glissait à l'automne dernier. Mais l'ambition ne fait pas tout sans une base solide d'électeurs. Et c'est là que le bât blesse pour Pécresse qui, après avoir quitté LR, se retrouve isolée. Il lui reste, toutefois, deux ans pour se trouver une nouvelle plateforme et pourquoi pas convaincre une partie des électeurs de droite qu'elle est leur meilleure solution pour avoir un nouveau président conservateur à l'Élysée.

F. M.

Clôture du Festival du Diwane à Béchar

La troupe Ouled El Gaâda remporte le premier prix

■ Le Festival de la musique diwane, organisé chaque année à Béchar, a été clôturé mardi soir dans une ambiance festive. Les lauréats de la douzième édition de cette manifestation artistique ont reçu les prix après avoir enregistré une participation remarquable. En effet, le premier prix de ce festival est revenu à la troupe Ouled El Gaâda d'Ain-Sefra (wilaya de Naâma).

Par Abia Selles

La troupe Ouled El Gaâda d'Ain-Sefra (wilaya de Naâma) a remporté le premier prix de la 12^e édition du Festival national de musique et danse Diwane, clôturée mardi en soirée à Béchar. Cette troupe, composée essentiellement de jeunes musiciens issus de la tradition Diwane de la même région, a réussi à convaincre le jury de cette édition sur sa présentation, sa maîtrise de la scène, sa chorégraphie et la dextérité et l'authenticité de sa prestation.

La deuxième place est revenue aux jeunes membres de la troupe «Ouled Ahl Tarh» de Béchar, tandis que la troisième place a été obtenue par «Ahl Diwane Jil Sayed», également de Béchar.

Le prix spécial de cette manifestation musicale et culturelle à laquelle a pris part à son volet compétition, une douzaine de troupes de différentes régions du pays, a été attribué à la troupe



«Dendoun féminin Lalla Kheira» de Ghardaïa, qui méritait l'une

des trois premières places eu égard à la parfaite maîtrise par sa

Maalma Lalla Kheira, du jeu du Goubmri, instrument à cordes à

la base de la musique Diwane, ont estimé des spectateurs et chercheurs locaux en patrimoine culturel présents à cette édition.

Au cours de la cérémonie de clôture de cette édition, un vibrant hommage a été également rendu au doyen du Diwane dans le pays, en l'occurrence le Maâlem Mohamed Bahaz, l'un des ténors des traditions sacrées et profanes du Diwane, qui s'est dit très heureux de cette louable initiative des organisateurs du festival.

Un autre hommage a été également rendu au Maâlem Boufeldja Djedi, un des plus anciens musiciens Diwane de la région de Béchar, qui a dédié une grande partie de sa vie à la promotion de ce genre artistique traditionnel à travers la région de Béchar et ailleurs.

La soirée de clôture de ce festival (31 août-3 septembre), animée par le groupe «Chraâ» de Kenadza (wilaya de Béchar), a été marquée par une forte présence du public, notamment les jeunes qui ont apprécié l'organisation de pareille manifestation consacrée à une musique et chorégraphie qui a voyagé à travers le temps, grâce aux femmes et hommes qui ont su transmettre ce patrimoine culturel et artistique aux nouvelles générations des gens du Diwane.

A. S.

Afin d'encourager l'apprentissage pratique du théâtre

Inauguration d'un théâtre scolaire à Alger

Un théâtre pour enfants, destiné à l'apprentissage pratique de cet art en milieu scolaire, a ouvert ses portes hier à l'école primaire «El Khansaa» d'Alger à l'occasion de la rentrée scolaire 2019-2020. En présence du président de l'APC d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache,

cette structure qui porte le nom du comédien Ahmed Kadri dit Krikèche (présent à la cérémonie d'inauguration), est destinée la formation au théâtre par l'apprentissage à travers la représentation de pièces et des ateliers, encadrés par des professionnels du Théâtre municipal

d'Alger-Centre. D'une capacité de 54 places, cet édifice, premier à l'échelle nationale, devra accueillir des spectacles de théâtre au profit des écoliers de tous les établissements éducatifs relevant de la commune d'Alger-Centre, a souligné M. Bettache.

Une enveloppe de 60 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ce projet entamé en 2017, a précisé le P/APC, notant que cette réalisation n'est qu'une «réhabilitation» d'un espace culturel, fermé depuis quarante ans.

F. H.

Patrimoine

Hassan Rabehi en visite culturelle à Alger

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a effectué, mardi, une visite au chantier de restauration de la citadelle d'Alger, au musée national du Bardo, au Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire (Cnprah). A la citadelle d'Alger, en Haute Casbah, le ministre a inspecté les travaux de restauration de ce futur musée et reçu une présentation globale du projet, en plus d'avoir visité la mosquée du Dey, la poudrière, le palais des beys et les ateliers et

laboratoires installés in situ. Le projet de restauration de ce site de 1,5 hectare connaît un taux d'avancement du plus de 45%, indique Farid Chentir, directeur de la préservation du patrimoine au ministère de la Culture. Pour cette première visite en sa qualité de ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi a salué «les compétences algériennes en charge de ce chantier et la main-d'œuvre qualifiée qui y travaille en utilisant des matériaux locaux». Le ministre a dit souhaiter voir cette Casbah devenir, «en plus d'un pôle touristique, une source d'inspiration en matière

d'architecture, d'art et d'artisanat». Au musée national du Bardo, Hassan Rabehi a visité une exposition sur l'histoire de l'humanité à travers les objets archéologiques et une autre sur les instruments traditionnels de musique, en plus d'autres parties de la bâtisse. Il a exprimé sa satisfaction de trouver «un encadrement hautement qualifié» dans cet établissement qui, comme tous les musées, doit être «soutenu en moyens humains et matériels afin d'encourager les citoyens, particulièrement les jeunes, à visiter ces établissements». En plus d'avoir

insisté sur le rôle de l'Etat dans la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel, le ministre a également évoqué «le rôle du citoyen et de la société civile pour la relance de la culture du musée, du cinéma et du théâtre». Hassan Rabehi a terminé sa visite par le Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire (Cnprah) où il a reçu des explications sur les dernières découvertes du deuxième site archéologique le plus ancien au monde remontant à 2,4 millions d'années, dans le site de Ain Boucherit à Sétif.

L. B.

Jusqu'au 28 septembre

Cinq artistes peintres exposent leurs œuvres

La Fondation Asselah accueille en ce moment une exposition de plusieurs artistes visuels algériens intitulée «Ecllosion». L'exposition se déroule à la galerie de la fondation jusqu'au 28 septembre prochain. C'est en effet grâce à une

initiative de la Fondation Asselah qu'il est possible d'aller découvrir les œuvres de 5 artistes-peintres : Mebarki Ahmed, Belherazem Abdelkrim, Benazouk Nouredine, Riche Naim et Talbi Moulay Abdellah. Une exposition collec-

tive qui vise à mettre en avant certains des talents actuels des arts visuels algériens. Il sera, par ailleurs, possible de rencontrer les artistes qui seront quelquefois présents lors des horaires d'ouverture de la galerie.

AGEND'ART

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 31 août : Exposition de l'artiste Rahim Sadek.

Théâtre de Verdure Laadi-Flici (Alger-Centre)

Le 19 septembre 2019 : Concert de Kendji Girac à 20h30.

Dar Abdellatif (El-Hamma, Alger)

Jusqu'à septembre :

Exposition de peinture de l'artiste plasticien Mohammed Bakli.

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riad El Feth, niveau 104, local 1B32, El-Madania, Alger)

Du 21 septembre au 20 octobre :

Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour. Vernissage le samedi 21 septembre à partir de 15h.

Institut Français d'Alger

Du 15 septembre au 28 novembre :

Exposition des plus beaux paysages du Sud capturés par Oussama Hamdi.



Jeux africains 2019

Les lauréats récompensés par le MJS

LES 125 MÉDAILLÉS algériens aux Jeux africains 2019, disputés du 19 au 31 août au Maroc, ont été honorés mardi soir, au Centre International des Conférences (CIC) Abdelatif-Rahal de Aïn Bénian (Alger). La cérémonie ponctuée par un dîner a été organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), mais les récompenses financières qui ont été octroyées aux lauréats, elles, ont été à l'initiative du gouvernement. Les médaillés d'or ont eu droit à une prime de 500 000 DA, soit vingt millions de centimes de mieux que les médaillés d'argent, qui ont eu droit à 300 000 DA, alors que les médaillés de bronze ont touché 200 000 DA. L'Algérie avait terminé 4e au tableau général de ces JA-2019, avec 33 or, 32 argent et 60 bronze, derrière l'Egypte, sacrée championne avec 102 or, 98 argent et 73 bronze, alors que la Nigeria avait pris la deuxième place, avec 46 or, 33 argent et 48 bronze, devant l'Afrique du Sud, ayant complété le podium, avec 36 or, 26 argent et 25 bronze. «Nous félicitons l'ensemble de nos lauréats aux derniers Jeux africains : athlètes, entraîneurs et dirigeants compris, car ayant obtenu des résultats honorables, qui ont fait la fierté de notre pays», a indiqué Abdelhakim Chater, au nom du Premier ministre, Noureddine Bedoui, dont il est le directeur de cabinet. «Nous espérons voir nos différentes sélections obtenir de meilleurs résultats lors des prochains Jeux méditerranéens, qui seront abrités en 2021 par la ville d'Oran», a poursuivi l'ancien Wali de Tizi-Ouzou, assurant que les athlètes et leur encadrement technique bénéficieront du «total soutien de l'Etat algérien», pour les «aider» à atteindre cet objectif. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, s'est dit tout aussi

satisfait des résultats obtenus au Maroc, surtout qu'il a tenu compte de deux facteurs importants : les nombreux problèmes ayant secoué le sport algérien dernièrement et la jeunesse d'un grand nombre d'athlètes parmi le total de 270 représentants engagés. «Nous avons terminé 4^e, comme lors de la précédente édition, ce qui n'est pas mal du tout, surtout si on tient compte des problèmes qui ont secoué le sport algérien dernièrement et de la jeunesse des athlètes engagés», a indiqué Bernaoui, ajoutant que «les résultats obtenus ont largement dépassé ses attentes». Au passage, le MJS a tenu à remercier l'Etat «pour cette bonne initiative», surtout que les récompenses financières ont inclus même les entraîneurs et des membres des différents staffs. «D'habitude, seuls les athlètes sont récompensés, mais cette fois, l'Etat a récompensé tout le monde et c'est une très bonne chose», a-t-il considéré. Bernaoui a profité de l'occasion pour «dénoncer certains agissements du Comité olympique et sportif algérien» (COA), se disant «déçu» de constater que ces pratiques existent aujourd'hui encore. «Je suis athlète de haut niveau depuis 1993 et athlète olympique depuis 1996. C'est pour dire que je suis dans le circuit depuis suffisamment longtemps pour confirmer que ces agissements existent depuis longtemps, sauf que j'avais espéré qu'en 2019 elles n'aient plus lieu d'être», a-t-il regretté. Parmi les reproches faits au COA, le fait qu'il ait outrepassé ses prérogatives en s'immisçant de manière directe dans le travail de certaines fédérations, notamment en engageant lui-même certains athlètes dans les JA-2019, tout en leur promettant des récompenses financières, alors qu'il ne le fallait peut-être pas, surtout à ce moment-là. «Certains athlètes ont été engagés par le COA sans le consentement de leurs fédérations respectives. Le COA a promis aussi des récompenses financières aux athlètes alors que nous ne sommes pas en club. Lorsqu'il s'agit de représenter son pays, on ne parle plus d'argent, mais on motive l'athlète autrement. On lui rappelle, entre autres, qu'il joue pour la fierté et l'honneur de tout un peuple», a-t-il ajouté.

CAN (U23) 2019 (3^e tour qualificatif) Ghana- Algérie L'EN se déplace à Accra

La sélection algérienne des moins de 23 ans (U-23) s'est envolée ce mardi par un vol spécial Air Algérie à destination d'Accra, en prévision de son match-aller contre le Ghana, prévu le vendredi 6 septembre, pour le compte du troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). En prévision de cette double confrontation, dont le match-retour est programmé pour le 10 septembre au stade

Le match face au Bénin délocalisé au stade 5-Juillet

Equipe nationale

■ Alors qu'il était prévu au stade Mustapha-Tchaker de Blida, le match test des Verts face au Bénin vient d'être délocalisé au stade du 5-Juillet d'Alger et aura lieu le 9 septembre à 21h, sans changement d'horaire par rapport à la première programmation.

Les Verts évolueront au 5-Juillet



Par Mahfoud M.

Cette confrontation amicale constitue la première sortie des hommes de Djamel Belmadi depuis leur consécration africaine l'été dernier. En Egypte à l'occasion de la CAN 2019 disputée du 21 juin au 19 juillet. En prévision de cette seule et unique rencontre amicale des Verts en ce mois de septembre, après le désistement de dernière minute du Ghana pour un éventuel autre match le 5 septembre, le sélectionneur national a convoqué 23 joueurs dont 19 champions d'Afrique. Cette rencontre contre les Ecureuils du Bénin sera la dernière du défenseur Rafik Halliche, qui mettra fin à sa carrière internationale. Ce dernier a avoué qu'il ressent des émotions assez spéciales avec cette dernière échéance avec la sélection nationale. «Il est clair que les émotions fortes seront au rendez-

vous lors de ce match face au Bénin, étant donné que ce sera ma dernière confrontation avec les Verts», a noté le solide défenseur du club portugais de Morensienne. «Je garde des souvenirs inoubliables avec l'EN depuis que j'ai rejoint le groupe en 2008», dira Halliche, même s'il avoue aussi être passé par des moments difficiles, faisant référence sans doute à ce qui s'est passé en 2009 en Egypte lorsqu'il avait été touché par un pro-

jectile dans le bus qui transportait les joueurs de la sélection nationale à la sortie de l'aéroport du Caire, alors qu'ils s'apprétaient à rencontrer les Pharaons pour le compte de la dernière journée des éliminatoires du Mondial 2010 en Afrique du Sud. Le défenseur algérien avouera qu'il n'est nullement inquiet sur l'avenir des Verts, car la sélection est entre de bonnes mains et continuera à briller après avoir décroché le titre africain. M. M.

Ligue des champions d'Afrique (16^e de finale)

La LFP se chargera du déplacement de l'USMA au Kenya

L'USM ALGER, confrontée à une crise financière aigue, effectuera son déplacement au Kenya pour affronter Gor Mahia le 29 septembre au Stade Kasarani, en match retour des 16es de finale de la Ligue des champions d'Afrique, grâce à «une aide» de la Ligue de football professionnel (LFP), a annoncé le président de cette instance, Abdelkrim Medouar. «La LFP va aider le club de l'USM Alger dans la prise en charge des frais de déplacement de l'équipe au Kenya pour le match retour de la Ligue des champions. Les frais seront ensuite déduits sur les droits de TV», a indiqué Medouar, invité lundi de l'émission Sport 24 de la télévision France 24 en langue arabe. «En tant que Ligue, nous offrons les meilleures conditions possibles pour nos clubs enga-

gés sur le plan international afin qu'ils réalisent de bons résultats», a-t-il ajouté. La direction de l'USM Alger avait brandi la menace d'un retrait de la Ligue des champions d'Afrique en raison de la grave crise financière que traverse le club suite au blocage de ses comptes consécutivement à l'incarcération du propriétaire Ali Haddad. «Les démarches faites par la direction et l'avocat du club n'ont pas encore abouti, mais nous continuerons à mener nos actions légales afin de libérer le club de cette situation dramatique», avait précisé le club dans un communiqué publié la semaine passée sur son site officiel. Avant de se déplacer au Kenya, l'USM Alger jouera le match aller des 16es de finale face à Gor Mahia le 15 septembre à 20h45, au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Qualifications JO2020/ 2^e tour retour

L'EN Dames perd face au Nigeria

LA SÉLECTION algérienne dames de football s'est inclinée face à son homologue nigérienne sur le score de 1-0, mi-temps (0-0), mardi au stade Agege à Lagos, en match retour du 2^e tour des éliminatoires africaines des Jeux Olympiques Tokyo 2020. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Asisat Oshoala (59') pour le Nigeria. Battues mercredi dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida sur le score de 2-0, les footballeuses algériennes sont éliminées de la compétition. Au prochain tour, le Nigeria affrontera le vainqueur de la confrontation entre le Mali et la Côte d'Ivoire. Au match aller, disputé à Abidjan, les Ivoiriennes s'étaient imposées sur le score de 3-0

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Justice

L'agresseur d'une avocate à Chlef arrêté et placé en détention provisoire

L'AUTEUR présumé d'une agression à l'arme blanche contre une avocate près la cour de Chlef, au sein même de son bureau, a été arrêté et placé en détention provisoire, a annoncé hier le ministère public de cette cour dans un communiqué. «Conformément à l'article 11 du code de procédure pénale, le ministère public près la cour de Chlef informe que les services de la Sûreté de wilaya ont reçu, en date du 2 septembre 2019, un appel faisant état d'une agression à l'arme blanche contre la Dame Boughari Wassila, avocate près la cour, dans son bureau

même», précise le communiqué. «Les investigations ont conduit à l'arrestation de l'auteur présumé, qui a été présenté, le 3 septembre 2019, devant le Parquet et une instruction judiciaire a été ouverte à son encontre pour le crime de tentative d'assassinat avec préméditation et les délits de tentative de vol avec violence et agression d'un avocat dans l'exercice de ses fonctions», précise la même source qui ajoute que «le juge instructeur a rendu à son encontre une ordonnance de placement en détention provisoire».

R. N.

Du 4 au 7 septembre

L'Algérie participe au salon «World Food Istanbul»

L'ALGÉRIE participe au Salon international des produits et des technologies agroalimentaires World Food Istanbul 2019, qui se déroule du 4 au 7 septembre en cours à Tüyap (Turquie), a indiqué hier la Société algérienne des foires et exportations (Safex) dans un communiqué. Pas moins de six entreprises algériennes, versées dans le secteur de l'industrie agroalimentaire, prennent part à cet évènement organisé au Parc des expositions de Tüyap (Fair and Congress Centre) à Istanbul, précise la même source. Cette participation qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme officiel de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger pour l'année en cours, constitue une réelle opportunité pour les opérateurs algériens présents

afin de développer de nouveaux partenariats et de pénétrer le marché turc qui se situe aux portes du continent asiatique. Les entreprises algériennes participant à ce rendez-vous économique mondial ont bénéficié du soutien du Fonds spécial de promotion des exportations (Fspe) à hauteur de 80%, indique le communiqué. Le World Food Istanbul est l'un des plus importants salons internationaux consacré au secteur agroalimentaire en Turquie, avec la présence d'exposants issus de l'ensemble du secteur des produits alimentaires et des boissons, des services et technologies dans tous les processus de transformation, ainsi que des créneaux spécifiques tels que les solutions de transport et les produits de santé.

Mehdi D.

Aggression au CHU de Constantine

10 suspects arrêtés

DIX PERSONNES soupçonnées d'être impliquées dans l'agression du personnel médical et paramédical ainsi que la détérioration des équipements du service des urgences chirurgicales du Centre hospitalo-universitaire Benbadis de Constantine, ont été arrêtées et présentées devant les instances judiciaires, a indiqué, hier, la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Ces personnes sont âgées entre 15 et 37 ans, a indiqué la même source, précisant que l'enquête déclenchée suite à cette agression perpétrée le 26 août dernier a permis l'arrestation, dans un premier temps, de 4 personnes. Les investigations approfondies ont donné lieu à l'identification et l'arrestation de six autres individus, a-t-on noté, relevant que les dix personnes appréhendées

ont été présentées devant les instances judiciaires pour «association de malfaiteurs», «détérioration volontaire des biens d'autrui» et «atteinte à l'ordre public». Ce groupe d'individus accompagnant, dans la soirée du 26 août dernier, un patient qui présentait des blessures sur divers parties du corps, avait exigé du staff médical et paramédical du service des urgences chirurgicales du CHU-Benbadis de libérer le bloc opératoire et de prendre en charge en priorité «leur patient», avant de saccager le service de chirurgie orthopédique et le bureau d'accueil des urgences chirurgicales, selon les témoignages recueillis par l'APS, au lendemain de cette agression, auprès du personnel médical présent lors des faits.

Melissa A.

Les turcs ont durci les conditions d'octroi de leurs visas les réactions ne tardent pas



Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Une rentrée scolaire avec des carences

■ Pas moins de de 2 10 179 élèves ont rejoint hier les bancs des écoles de la wilaya de Béjaïa.

Par Hocine Cherta

Dans le cycle primaire, 113 875 élèves étaient au rendez-vous, dont 18 413 en préscolaire (classe préparatoire), répartis sur 561 écoles primaires que compte la wilaya de Béjaïa. Parmi ces écoliers, un total de 17 908 est concerné, cette année scolaire, par l'examen de la 5^e. Concernant l'enseignement moyen, 66 103 collégiens ont rejoint les 158 CEM de la wilaya dont 12 463 d'entre eux passeront l'examen du BEM. Pour l'enseignement secondaire, 30 201 élèves rejoignent les 64 lycées de la wilaya. Les élèves de terminale, qui passeront cette année l'examen du baccalauréat, sont au nombre de 10 641. La rentrée scolaire a été appréciée différemment. Du côté des autorités, la rentrée est intervenue dans des conditions normales et les carences seront vite réglées ; alors que du côté des parents d'élèves et associations il y a un manque comme chaque année. C'est ainsi que l'école primaire des frères Soummari

n'a pas ouvert ses portes aux élèves qui ont regagné leurs maisons déçus. La raison est toute simple : les travaux d'aménagement des sanitaires et du bloc administratif ne sont toujours pas achevés et les salles pédagogiques ne sont pas encore équipées. Plus de six ans après, cette école ne voit toujours pas le bout du tunnel en dépit de la colère des parents qui n'ont pas manqué de le faire savoir hier à travers un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya, durant lequel ils ont sollicité l'intervention du wali afin de sommer l'entreprise, déjà été mise en demeure par l'APC, d'accélérer la cadences des travaux. La rentrée a aussi été perturbée dans certains établissements pour diverses raisons, à savoir l'école primaire des frères Boucherba pour logement de fonction non attribué au directeur, après le refus de l'ancien chef d'établissement de quitter le logement d'astreinte occupé malgré son départ en retraite.

Nous citerons également l'école primaire Bouttagha du village Tasga, commune de Timezrit, pour mauvaises conditions de scolarisation des enfants en raison de l'absence de sécurité vu la dégradation des classes, des escaliers et les sanitaires ; le CEM mixte de Feraoune où les enseignants sont en grève pour demander le départ du directeur et l'entame des travaux de réparation des classes et l'aménagement de la cour. Il y a aussi des retards dans l'ouverture de certains nouveaux établissements dont les CEM et lycée de Sidi Boudrahem, les lycées d'Ighram, Akbou et Kherrata, la surcharge des classes au niveau de l'école primaire de Targa Ouzemour. Il faut noter aussi le manque d'encadrement pédagogique, notamment les enseignants de certaines matières comme les mathématiques, la physique et parfois les langues dans le secondaire et le moyen.

H. C.

Oran

Les campagnes de sensibilisation ont permis une baisse des accidents de la circulation

Les différentes campagnes de sensibilisation et les mesures de prévention, initiées par les services intervenants dans ce domaine, ont contribué à la baisse du nombre des accidents de la circulation, ont souligné, hier, des cadres de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran. Lors de l'ouverture de cette campagne de sensibilisation pour lutter contre les accidents de la circulation, des résultats obtenus sur le terrain ainsi

que des actions de sensibilisation et les différentes activités accomplies ont été exposés au grand public. Les statistiques ont fait état d'une baisse continue du nombre des accidents de la circulation dans la wilaya d'Oran durant ces cinq dernières années. Durant l'année 2017, 3 000 accidents de la route ont été enregistrés, faisant 85 morts et 3 031 blessés. Les données chiffrées indiquent une baisse du nombre des drames de la

route pour atteindre, en 2018, 2 300 accidents faisant 59 morts et 2 240 blessés. Cette manifestation est organisée par le commandement de la Gendarmerie nationale au Palais des expositions d'Oran, avec la contribution des services de la Sûreté de wilaya et de la Protection civile. Elle se poursuivra jusqu'au 20 septembre en cours et coïncide avec la rentrée scolaire.

Wahiba H.